



AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°12-2024-140

PUBLIÉ LE 27 MARS 2024

Sommaire

Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aveyron / Secrétariat du directeur et du directeur adjoint

12-2024-01-04-00002 - Liste equipe_Risques Chimiques_2024 (2 pages)	Page 3
12-2024-01-04-00001 - Liste_equipe cynotechnique_2024 (2 pages)	Page 6
12-2024-01-04-00003 - Liste_equipe drone_2024 (2 pages)	Page 9
12-2024-01-04-00005 - Liste_equipeSMPM_2024 (2 pages)	Page 12
12-2024-01-11-00003 - Liste_equipe_Risques Radiologiques_2024_version2_02-01-2024 (2 pages)	Page 15
12-2024-01-04-00006 - Liste_equipe_SD_USAR_2024 (3 pages)	Page 18
12-2024-01-04-00007 - Liste_equipe_Secours nautiques_2024 (2 pages)	Page 22
12-2024-01-04-00004 - Liste_preventionnistes_2024 (2 pages)	Page 25

Service Départemental d'Incendie et de Secours
de l'Aveyron

12-2024-01-04-00002

Liste equipe_Risques Chimiques_2024



Arrêté n° du 04/01/2024

Objet : « Équipe départementale Risques chimiques »
Liste d'aptitude opérationnelle – Année 2024

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU** les articles L. 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
VU les articles R. 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
VU l'arrêté du 26 mars 2006 fixant le guide national de référence relatif aux risques chimiques et biologiques ;
VU le décret du 5 octobre 2022 portant nomination du préfet de l'Aveyron – M. Charles GIUSTI ;
Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

- A R R E T E -

Article 1^{er} : Sous l'autorité du directeur départemental des services d'incendie et de secours, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle risques chimiques.

Référent de spécialité

- | | | |
|--|--------------|-----------------------------|
| - Pharmacien hors classe Jean-Bernard FERAL
(pilote du groupe spécialisé) | | État-major |
| | <u>RCH 3</u> | |
| - Lieutenant-colonel Stéphane COULON | | État-major |
| - Commandant Benoît NICOL | | État-major |
| - Lieutenant Simon PELAT | | C.I.S. Rodez |
| - Lieutenant Lin VIDAL | | C.I.S. Millau |
| | <u>RCH 2</u> | |
| - Commandant Frédéric SARRES | | C.I.S. Villefranche-de-Rgue |
| - Capitaine Jean-Luc AUGUSTE | | C.I.S. Rodez |
| - Lieutenant Lilian CAVALERIE | | C.I.S. Bassin |
| - Lieutenant Olivier PAUVERS | | CTA – CODIS |
| - Lieutenant Laurent VERMOREL | | C.I.S. St-Affrique |
| - Adjudant-chef Caroline BORIE | | C.I.S. Rodez |
| - Adjudant-chef Mathieu BRU | | C.I.S. Millau |
| - Adjudant-chef Hélène CHEVALIER | | État-major |
| - Adjudant-chef Vincent FRONTANAU | | C.I.S. Millau |
| - Adjudant-chef Cédric GARCIA | | C.I.S. Bassin |
| - Adjudant-chef Dominique JUVILLE | | C.I.S. Millau |
| - Adjudant-chef Eric LEGOUIL | | C.I.S. Villefranche-de-Rgue |
| - Adjudant-chef Jérôme SOUYRIS | | C.I.S. Rodez |

- Adjudant-chef Yannick TAMALET C.I.S. Rodez
- Adjudant-chef Fabrice VAYSSETTES État-major
- Sergent Vincent CAVALIER C.I.S. Rodez

RCH 1

- Pharmacienne-capitaine Agathe BARRE VILLENEUVE État-major
- Lieutenant Hervé CLOT C.I.S. Bassin
- Adjudant-chef Sébastien QUINTARD C.I.S. Nord-Aveyron
- Adjudant Cédric CONRADI C.I.S. Rodez
- Adjudant Jean-Rémy PANTANELLA C.I.S. Roquefort/Soulzon
- Sergent-chef Vincent JOB C.I.S. Rodez
- Sergent Corentin CHEVALIER C.I.S. Rodez
- Sergent Nicolas DOMPOINT C.I.S. Millau
- Sergent Mickaël VERNHETTES C.I.S. Rodez
- Caporal-chef David LEMOINE C.I.S. Bassin
- Caporale-chef Fanny ROCHARD C.I.S. Millau
- Caporal Antoine DEVIC C.I.S. Millau
- Caporal Emmanuel TALLET C.I.S. Marcillac-Vallon

Pharmaciens affiliés

- Pharmacien-colonel Jean-Michel LOPEZ État-major

Article 2 : Cette liste nominative des sapeurs-pompiers membres de l'équipe risques chimiques est valable jusqu'au 31 décembre 2024.

Article 3 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°12-2022-12-27-00009 du 27 décembre 2022 liste nominative des sapeurs-pompiers membres de l'équipe risques chimiques est valable jusqu'au 31 décembre 2024.

Article 4 : La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aveyron.

Fait à RODEZ, le 04/01/2024

Charles GIUSTI

Service Départemental d'Incendie et de Secours
de l'Aveyron

12-2024-01-04-00001

Liste_equipe cynotechnique_2024



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des services d'incendie
et de secours**

Arrêté n°

du 04/01/2024

Objet : « Équipe départementale cynotechnique »
Liste d'aptitude opérationnelle – Année 2024

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU** les articles L 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
- VU** les articles R 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
- VU** l'arrêté du 18 janvier 2000 fixant le guide national de référence, relatif à la cynotechnie ;
- VU** le décret du 5 octobre 2022 portant nomination du préfet de l'Aveyron – M. Charles GIUSTI ;
- Sur** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

- A R R E T E -

Article 1^{er}- Sous l'autorité du directeur départemental des services d'incendie et de secours, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe départementale cynotechnique :

Conseiller technique départemental (CYN 3) :

- Capitaine Sébastien ROUQUETTE État-major
Responsable de l'équipe
Chien : Rock (1)

Conseiller technique(CYN 3) :

- Vétérinaire Lieutenant-Colonel Sarah RIVIERE État-major

Conducteur cynotechnique (CYN 1) :

- Lieutenant Arnaud CREYSSELS État-major
Chien : Nyx (1)

- Sergent Aurélie ALVERNHE C.I.S. Rodez
Chien : Nyska (1)

(1) Spécialisé en recherche de personnes égarées (questage) et personnes ensevelies (décombres) –
Habilitation Départementale – Internationale.

Article 2 - Cette liste nominative des sapeurs-pompiers membres de l'équipe cynotechnique est valable jusqu'au **31 décembre 2024**.

Article 3 - Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°12-2022-12-27-00002 du 27 décembre 2022 portant sur la composition de l'équipe départementale cynotechnique.

Article 4 - La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aveyron.

Fait à RODEZ, le 04/01/2024

Charles GIUSTI

Service Départemental d'Incendie et de Secours
de l'Aveyron

12-2024-01-04-00003

Liste_equipe drone_2024



Arrêté n°

du 04/01/2024

Objet : « Équipe départementale Télépilotes drones »
Liste d'aptitude opérationnelle – Année 2024

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU les articles L 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

VU les articles R 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

VU le guide de doctrine opérationnelle « engagement des appareils télépilotes de lutte, d'appui et de secours »

VU le décret du 5 octobre 2022 portant nomination du préfet de l'Aveyron – M. Charles GIUSTI ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

- A R R E T E -

Article 1^{er} - Sous l'autorité du directeur départemental des services d'incendie et de secours, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle télépilotes drones.

Référent de l'équipe

- Lieutenant Lin VIDAL C.I.S. Millau

Chefs d'unité

- Lieutenant Lin VIDAL C.I.S. Millau
- Expert Jean-Pascal VIGUIER État-major

Télépilotes

- Lieutenant Cyril DUMOULIN C.I.S. Bassin
- Adjudant-chef Bruno BORDES C.I.S. Millau
- Adjudant-chef Dominique JUVILLE C.I.S. Millau
- Adjudant Aurélien AVIGNON C.I.S. Marcillac
- Adjudant Vincent DELCROIX C.I.S. Séverac
- Adjudant David MORIN C.I.S. St-Chély
- Caporal-chef Frédéric BONNEFOUS C.I.S. Millau
- Caporal Benjamin VIEILLEDENT C.I.S. Laissac
- Expert Youen LEPAGE État-major

Article 2 - Cette liste nominative des sapeurs-pompier membres de l'équipe Télépilotes drones est valable jusqu'au 31 décembre 2024.

Article 3 - Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°12-2022-12-27-00007 du 27 décembre 2022 portant sur la composition de l'équipe départementale Télépilotes drones.

Article 4 - La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aveyron.

Fait à RODEZ, le 04/01/2024

Charles GIUSTI

Service Départemental d'Incendie et de Secours
de l'Aveyron

12-2024-01-04-00005

Liste_equipeSMPM_2024



Arrêté n°

du 04/01/2024

Objet : « Équipe départementale Secours en Milieu Périlleux et Montagne 12 »
Liste d'aptitude opérationnelle – Année 2024

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU les articles L 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

VU les articles R 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté du 18 août 1999 fixant le guide national de référence, relatif au groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux (G.R.I.M.P.) ;

VU l'arrêté du 29 avril 2004 fixant le guide national de référence, relatif aux interventions en site souterrain ;

VU le décret du 5 octobre 2022 portant nomination du préfet de l'Aveyron – M. Charles GIUSTI ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

- A R R E T E -

Article 1^{er} – Sous l'autorité du directeur départemental des services d'incendie et de secours, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe départementale S.M.P.M. :

Conseiller Technique G.R.I.M.P. - I.S.S. :

- Adjudant-chef LAUR Sébastien IMP 3 - CAN/ISS C.I.S. Rodez

Chefs d'unité :

- Adjudant-chef CARPE Olivier IMP 3 - CAN/ISS C.I.S. Rodez

- Adjudant-chef FALIEZ Pascal IMP 3 - CAN/ISS C.I.S. Bassin

- Adjudant-chef SARRAZIN Eric IMP 3 - ISS C.I.S. Rodez

- Adjudant-chef PANIS David IMP 3 - ISS C.I.S. Millau

- Adjudant-chef SCHOEMAERKER Sébastien IMP 3 - CAN/ISS C.I.S. Villefranche de Rgue

- Adjudant ROZIERES Jean-Marc IMP 3 - CAN/ISS C.I.S. Rodez

- Sergent-chef GAUDRY Valentin IMP 3 – CAN/ISS CTA – CODIS

- Sergent-chef RIGAL Nicolas IMP 3 – CAN/ISS C.I.S. Millau

- Sergent BOUTONNET Mickaël IMP 3 - CAN/ISS C.I.S. Rodez

- Caporal-chef GARRIC Daniel IMP 3 - ISS C.I.S. Millau

Equipers :

- Lieutenant	SIMOES Philippe	IMP 2	Etat-Major
- Adjudant-chef	BRUN Nicolas	IMP 2 – ISS	C.I.S. Rodez
- Adjudant-chef	COSTES Yannick	IMP 2 - CAN/ISS	C.I.S. Villefranche-de-Rouergue
- Adjudant-chef	LAYRAC Aurélien	IMP 2 - CAN/ISS	C.I.S. Bassin
- Adjudant	AUGUY Nicolas	IMP 2 - CAN/ISS	C.I.S. Villefranche-de-Rouergue
- Adjudant	LAURENS Julien	IMP 2 – CAN/ISS	C.I.S. Rodez
- Sergent-chef	CAUSSE Emmanuel	IMP 2 – CAN	C.I.S. Rodez
- Sergent-chef	COMBART Jérémy	IMP 2	C.I.S. Bassin
- Sergent-chef	ROZENZWEJG Bastien	IMP 2	C.I.S. Millau
- Sergent	BOISSONNADE Michel	IMP 2 – CAN/ISS	C.I.S. Laguiole
- Sergent	CAVALIER Vincent	IMP 2	C.I.S. Rodez
- Sergent	DANIEL Nicolas	IMP 2 – ISS	C.I.S. Villefranche-de-Rouergue
- Sergent	GUITARD Stéphan	IMP 2 – CAN/ISS	C.I.S. Rodez
- Caporal-chef	ARAGON Frédéric	IMP 2 – ISS	C.I.S. Millau
- Caporal-chef	PARGUEL Didier	IMP 2 – ISS	C.I.S. Millau
- Caporal-chef	ROBERT Lilian	IMP 2 – CAN/ISS	C.I.S. Rodez
- Caporal	FRANCOIS Arthur	IMP 2	C.I.S. Millau
- Caporal	JOUET Tom	IMP 2	C.I.S. Millau
- Caporal	VILLEMAGNE Louise	IMP 2 – ISS	C.I.S. Millau
- Sapeur 1 ^o classe	COSTECALDE Matthieu	IMP 2 – ISS	C.I.S. Millau

Article 2 - Cette liste nominative des sapeurs-pompiers membres de l'équipe S.M.P.M. est valable jusqu'au **31 décembre 2024**.

Article 3 - Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°12-2022-12-27-00005 du 22 décembre 2022 portant sur la composition de l'équipe départementale **S.M.P.M.**

Article 4 - La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aveyron.

Fait à RODEZ, le 04/01/2024

Charles GIUSTI

Service Départemental d'Incendie et de Secours
de l'Aveyron

12-2024-01-11-00003

Liste_equipe_Risques
Radiologiques_2024_version2_02-01-2024



Arrêté n°

du 11/01/2024

Objet : « Équipe départementale Risques Radiologiques »
Liste d'aptitude opérationnelle – Année 2024

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU** les articles L 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
- VU** les articles R 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
- VU** l'arrêté du 20 décembre 2002 fixant le guide national de référence, relatif aux risques radiologiques ;
- VU** le décret du 5 octobre 2022 portant nomination du préfet de l'Aveyron – M. Charles GIUSTI ;
- Sur** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

- A R R E T E -

Article 1^{er}- Sous l'autorité du directeur départemental des services d'incendie et de secours, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe départementale risques radiologiques :

Chef CMIR – RAD 3

- Lieutenant Lin VIDAL C.I.S. Millau
Pilote du groupe spécialisé – Référent risques radiologiques

Chef d'équipe intervention – RAD 2

- Lieutenant Lilian CAVALERIE C.I.S. Bassin
- Adjudant-chef Fabrice VAYSSETTES Etat-Major
- Sergent-chef Vincent JOB C.I.S. Rodez

Chef d'équipe reconnaissance – RAD 1

- Adjudant-chef Dominique JUVILLE C.I.S. Millau
- Adjudant Fabien FITOWSKI C.I.S. Rodez
- Sergent Nicolas DOMPOINT C.I.S. Millau
- Caporal-chef David LEMOINE C.I.S. Bassin
- Caporale-chef Fanny ROCHARD-JUVILLE C.I.S. Millau
- Caporal Emmanuel TALLET C.I.S. Marcillac-Vallon

Article 2 - Cette liste nominative des sapeurs-pompiers membres de l'équipe « Risques Radiologiques » est valable jusqu'au **31 décembre 2024**.

Article 3 – Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°12-2022-12-27-00003 du 27 décembre 2022 portant sur la composition de l'équipe départementale Risques Radiologiques.

Article 4 - La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aveyron.

Fait à RODEZ, le 11/01/2024

Charles GIUSTI

Service Départemental d'Incendie et de Secours
de l'Aveyron

12-2024-01-04-00006

Liste_equipe_SD_USAR_2024



Arrêté n°

du 04/01/2024

Objet : « Équipe départementale Unité de Sauvetage, d'Appui et de Recherche »
Liste d'aptitude opérationnelle – Année 2024

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU** les articles L 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
VU les articles R 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
VU l'arrêté du 8 avril 2003 fixant le guide national de référence, relatif au sauvetage déblaiement (S.D.) ;
VU le décret du 5 octobre 2022 portant nomination du préfet de l'Aveyron M. Charles GIUSTI ;
Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

- A R R E T E -

Article 1^{er} – Sous l'autorité du directeur départemental des services d'incendie et de secours, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe départementale Unité de Sauvetage, d'Appui et de Recherche (USAR) :

Chef de section et conseiller technique départemental USAR 3 :

- Adjudant-chef Jérôme SOUYRIS C.I.S. Rodez

Chef de section USAR 3 :

- Adjudant-chef Nicolas MURET État-major

Chefs d'unité USAR 2 :

- Capitaine Benoît TOMCZAK C.I.S. St-Affrique
- Lieutenant Cédric BOURREL C.I.S. Millau
- Lieutenant Serge FILHOL C.I.S. Montbazens
- Lieutenant Olivier GASTINEAU C.I.S. Villefranche-de-Rgue
- Adjudant-chef Lionel CARON C.I.S. Villefranche-de-Rgue
- Adjudant-chef Laurent GAYRAUD C.I.S. Villefranche-de-Rgue

- Adjudant-chef Aurélien LAYRAC C.I.S. Bassin
- Adjudant-chef Alexandre ROUQUIER C.I.S. Rodez
- Adjudant-chef Julien THERON C.I.S. Saint-Affrique
- Adjudant Mathieu VAYSSIÈRE C.I.S. Rodez - Montbazens
- Sergent-chef Armand BEGLIOMINI C.I.S. Millau

Équipiers – USAR 1 :

- Capitaine Patrick MARGARON C.I.S. Capdenac
- Capitaine Florence MARIE État-Major
- Lieutenant Lillian CAVALERIE C.I.S. Bassin
- Lieutenant Olivier GUIRAUD C.I.S. Bassin
- Lieutenant Patrice JOUET C.I.S. Montbazens - État-Major
- Lieutenant Stéphane VALAT État-major
- Adjudant-chef Mathieu BRU Millau
- Adjudant-chef Eric CANTUEL Carladez
- Adjudant-chef Olivier CARPE C.I.S. Rodez - Bozouls
- Adjudante-chef Hélène CHEVALIER État-major
- Adjudant-chef Stéphane CROSLAND C.I.S. Cassagnes
- Adjudant-chef Thierry DELPHIEUX C.I.S. Montbazens - État-Major
- Adjudant-chef Vincent FRONTANAU C.I.S. Millau
- Adjudant-chef Franck SAUSSAYE C.I.S. Millau
- Adjudant-chef Jérôme VERNHES C.I.S. Montbazens
- Adjudant Eric BARBIER C.I.S. Nord-Aveyron
- Adjudant Fabien FITOWSKI C.I.S. Rodez
- Adjudant Louis THOMAS C.I.S. Camarès
- Sergente-chef Agnès CARTERON État-Major
- Sergent-chef Jérémy COMBART C.I.S. Bassin
- Sergent-chef Bastien ROZENZWEJG C.I.S. Millau
- Sergent Marin ARAZAT C.I.S. Villefranche-de-Rgue
- Sergent Yann BLANC C.I.S. Baraqueville
- Sergent Joris CAVALLLO C.I.S. Naucelle
- Caporal-chef Alexandre BARTHES C.I.S. Millau
- Caporal-chef Maxime CHARREIRE C.I.S. Bozouls
- Caporal-chef David LAMPLE C.I.S. Bassin
- Caporal-chef Mathieu MASSON C.I.S. Bozouls
- Caporal-chef Thomas PEREZ C.I.S. Bassin
- Caporal Antoine DEVIC C.I.S. Millau
- Caporale Ingrid HAURET C.I.S. Bassin - Montbazens
- Caporal Fabien MONCHAUX C.I.S. Bassin

- Caporal Alexandre OUALLET	C.I.S. St-Affrique
- Caporal Frédéric ROUQUIE	C.I.S. Rodez
- Caporal Bastien VIGUIER	C.I.S. Naucelle

Spécialistes en Risques Bâtimentaires :

- Capitaine Benoît TOMCZAK	C.I.S. St-Affrique
- Lieutenant Cédric BOURREL	C.I.S. Millau
- Lieutenant Olivier GASTINEAU	C.I.S. Villefranche-de-Rgue
- Adjudant-chef Nicolas MURET	État-Major
- Adjudant-chef Jérôme SOUYRIS	C.I.S. Rodez
- Adjudant-chef Julien THERON	C.I.S. St-Affrique
- Adjudant Mathieu VAYSSIERE	C.I.S. Rodez
- Sergent-chef Armand BEGLIOMINI	C.I.S. Millau

Personnels SSSM impliqués dans la spécialité :

- Infirmière principale Nathalie CAVAINAC	C.I.S. Bassin
- Infirmière Pascale MANHAVAL	C.I.S. Bassin

Article 2 - Cette liste nominative des sapeurs-pompiers membres de l'équipe USAR est valable jusqu'au **31 décembre 2024**.

Article 3 - Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°12-2023-01-19-00002 du 19 janvier 2023 portant sur la composition de l'équipe départementale USAR.

Article 4 - La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aveyron.

Fait à RODEZ, le 04/01/2024

Charles GIUSTI

Service Départemental d'Incendie et de Secours
de l'Aveyron

12-2024-01-04-00007

Liste_equipe_Secours nautiques_2024



Arrêté n°

du 04/01/2024

Objet : « Équipe départementale Secours nautiques »
Liste d'aptitude opérationnelle – Année 2024

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU les articles L 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

VU les articles R 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

VU la note d'information de la direction de la sécurité civile n°897 du 3 juin 1993 relative à la formation à la plongée subaquatique et plus particulièrement l'annexe 1 ;

VU le référentiel emploi activité compétence du 31 juillet 2014, relatif aux interventions secours et sécurité en milieu aquatique et hyperbare ;

VU le guide national de référence « Sauvetage aquatique » de la direction de la sécurité civile de novembre 2002 ;

VU les résultats des tests opérationnels effectués :

- du 11 au 15 septembre 2023 à Banyuls (66) – qualification 50 mètres

VU l'avis du médecin-chef du SDIS 12 relatif à l'aptitude médicale des plongeurs ;

VU le décret du 5 octobre 2022 portant nomination du préfet de l'Aveyron – M. Charles GIUSTI ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

- A R R E T E -

Article 1^{er} - Sous l'autorité du directeur départemental des services d'incendie et de secours, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe départementale de secours nautiques :

	<u>Référent de spécialité</u>	
- Lieutenant Mehdi DIGHOUTH	SAL 3 / SNL 2	C.I.S. Millau

Plongeurs opérationnels à moins de 50 mètres et SAV 2 / SEV

- Lieutenant-colonel Stéphane ALLEGUEDE	SAL 2 / SNL 2	Etat-major
- Adjudant-chef Ludovic GRES	SAL 2 / SNL 2	C.I.S. Millau
- Sergent-chef Clément LOPEZ	SAL 2 / SNL 1	C.I.S. Rodez
- Sergent-chef Bertrand PELLE	SAL 1 / SNL 2	C.I.S. Rodez
- Expert Franck VASSEUR	SAL 2 / SNL 2	Etat-major

Plongeurs opérationnels à moins de 50 mètres et SAV 1 / SEV

- Capitaine Jordan DIEUDONNE	SAL 2 / SNL 2	CTA – CODIS
- Adjudant Julien LERASLE	SAL 1	C.I.S. Rodez
- Sergent-chef Nicolas LIAUTARD	SAL 2 / SNL 1	Etat-major

Plongeurs opérationnels à moins de 30 mètres et SAV 1 / SEV

- Adjudant-chef Fabrice LACAN	SAL 1 / SAV 2	C.I.S. Millau
- Caporal-chef Lionel RODRIGUEZ	SAL 1 / SNL 1	C.I.S. Rodez
- Caporal Julien GIMALAC	SAL 1	C.I.S. Millau
- Caporal Théo LUCIDO	SAL 1	C.I.S. Nord-Aveyron

Sauveteurs aquatique – SAV 3 / SEV

- Sergent-chef Agnès CARTERON		CTA – CODIS
-------------------------------	--	-------------

Sauveteurs aquatique – SAV 1 / SEV

- Cadre de santé Hervé CLOT		C.I.S. Bassin
- Capitaine Benoît TOMCZAK		C.I.S. St-Affrique
- Adjudant-chef Alexis AVALLON		C.I.S. Enraygues
- Adjudant-chef Emmanuel BESSE		C.I.S. Bassin
- Adjudant-chef Victor DELLAC		C.I.S. Capdenac
- Adjudant-chef Thomas DERIVIERE		C.I.S. Bassin
- Adjudant-chef Pascal FALIEZ		C.I.S. Rodez
- Adjudant-chef Xavier MARTEL		C.I.S. Laissac
- Adjudant-chef Alexis SALESSE		C.I.S. Montbazens
- Adjudant-chef Patrice SEGERIE		C.I.S. St-Affrique
- Adjudant-chef Philippe VIEILLEDEN		C.I.S. Rodez
- Adjudant Sébastien BESSOU		C.I.S. Pradinas
- Adjudant Vincent FALIP		C.I.S. Rodez
- Adjudant Julien PELISSOU		C.I.S. Millau
- Adjudant Paul SOLIER		C.I.S. Millau
- Sergent-chef Armand BEGLIOMINI		C.I.S. Millau
- Sergente-chef Patty BERGOUNHON		C.I.S. Nord-Aveyron
- Sergent-chef Bastien ROZENZWEJG		C.I.S. Millau
- Sergent Gabriel GODFRIAUX		C.I.S. Vill. de Rouergue
- Sergent Brice LADET		C.I.S. Rodez
- Sergente Annabelle MARCILHAC		C.I.S. Nord-Aveyron
- Caporal-chef Flavien GADY		C.I.S. Capdenac
- Caporal Julien CAMBEFORT		CTA – CODIS
- Caporal Yann FABRE		C.I.S. Vill. de Rouergue
- Caporale Elisa GANNAC		C.I.S. Vill. de Rouergue
- Caporal Nathan TERRIER		C.I.S. Capdenac
- Caporal Jason TISSIE		CTA – CODIS
- Sapeur Kevin BASTARD		C.I.S. Capdenac
- Sapeure Océane CAMBIAYRE		C.I.S. Rodez
- Sapeure Léa MILON		C.I.S. Vill. de Rouergue

Article 2 - Cette liste nominative des sapeurs-pompiers membres de l'équipe de secours nautiques est valable jusqu'au 31 décembre 2024.

Article 3 - Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°12-2022-12-27-00006 du 27 décembre 2022 portant sur la composition de l'équipe départementale de secours nautiques.

Article 4 - La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aveyron.

Fait à RODEZ, le 04/01/2024

Charles GIUSTI

Service Départemental d'Incendie et de Secours
de l'Aveyron

12-2024-01-04-00004

Liste_preventionnistes_2024



Arrêté n°

du 04/01/2024

Objet : « Liste des préventionnistes »
Liste d'aptitude opérationnelle – Année 2024

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU** les articles L 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
- VU** les articles R 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
- VU** la loi n° 2004.811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- VU** l'arrêté du 25 janvier 2006 fixant le guide national de référence relatif à la prévention ;
- VU** le décret du 5 octobre 2022 portant nomination du préfet de l'Aveyron – M. Charles GIUSTI ;
- Sur** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

- A R R E T E -

Article 1^{er} - Sont inscrits sur la liste des préventionnistes opérationnels du service départemental d'incendie et de secours de l'Aveyron pour l'année 2024 les agents suivants :

- Commandant	NICOL Benoit	PRV 3
- Lieutenant-colonel	ALLEGUEDE Stéphane	PRV 3
- Colonel	LECOQ Mickaël	PRV 2
- Colonel	MERCIER David	PRV 2
- Capitaine	TOMCZAK Benoît	PRV 2
- Lieutenant	DANTENY Sébastien	PRV 2
- Lieutenant	GASTINEAU Olivier	PRV 2
- Lieutenant	PELAT Simon	PRV 2
- Lieutenant	RIEUTORT Serge	PRV 2
- Lieutenant	VIDAL Lin	PRV 2

Article 2 - Les préventionnistes ci-dessous sont spécialisés en « recherche des causes et circonstances d'incendie » (RCCI). Ils peuvent ainsi être engagés sur une mission d'investigation comme officier RCCI :

- Commandant	NICOL Benoit	PRV 3
- Lieutenant-colonel	ALLEGUEDE Stéphane	PRV 3

Article 3 - Les préventionnistes ci-dessous peuvent assurer la présidence des jury SSIAP :

- Commandant	NICOL Benoit	PRV 3
- Lieutenant-colonel	ALLEGUEDE Stéphane	PRV 3
- Colonel	LECOQ Mickaël	PRV 2
- Colonel	MERCIER David	PRV 2

Article 4 - Cette liste est valable jusqu'au 31 décembre 2024.

Article 5 - Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°12-2022-12-27-00008 du 27 décembre 2022.

Article 6 - La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Aveyron sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Aveyron.

Fait à RODEZ, le 04/01/2024

Charles GIUSTI